

## ◆ HABITAT-SANTE : LA CREATION DE LIEUX DE RESSOURCEMENT

### *Objectif « Caravanes-Santé », des lieux de répit mobiles et accessibles – Arrivée de Gwenaëlle, notre stagiaire*

Nous venons de recruter **Gwenaëlle WAMALO**, étudiante en Master 2 d'économie du développement, elle rejoint le projet "**Caravanes de répit**" en tant que stagiaire. Parmi 13 candidatures reçues, Gwenaëlle a été sélectionnée pour intégrer le projet.

Elle participera activement au suivi, à la communication, à la mobilisation et à la mise en place d'actions de crowdfunding pour soutenir le projet. Son rôle inclut l'identification de caravanes disponibles, la gestion des appels à dons et des contacts avec les propriétaires, associations et plateformes spécialisées, ainsi que la rédaction et la diffusion de contenus pour accroître la visibilité de l'initiative. Elle contribuera également à la recherche de lieux d'accueil conformes aux attentes de notre association et à la préparation de chantiers participatifs de rénovation, en coordination avec bénévoles et partenaires.

**L'arrivée de Gwenaëlle renforce l'équipe et consolide le projet "Caravanes de répit" par des actions** sur le terrain, alliant mobilisation, communication, suivi et levée de fonds participative pour soutenir ses bénéficiaires.

### *L'expertise du nouveau lieu en PACA .... avec un décalage*

Le projet de lieu en région PACA, particulièrement prometteur et plus accessible que celui de « Durbon », a pris du retard... simplement du fait de l'absence répétée des propriétaires. Nous espérons pouvoir démarrer l'expertise en juin avec notre partenaire Soliha Provence. Nous ne manquerons pas de continuer à vous tenir informés des prochaines avancées de ce nouveau projet.

## ◆ Recherche de financements : une mobilisation constante

Ces derniers mois, notre équipe s'est fortement mobilisée pour identifier et solliciter de nouvelles sources de financement afin de soutenir nos actions. Ce travail de fond, souvent discret mais essentiel, représente un investissement conséquent en temps : veille, analyse des appels à projets, rédaction des dossiers, coordination des partenaires...

Nous avons ainsi répondu à plusieurs appels à projets pour « *Caravanes de répit* » auprès des « entreprises du cœur » sur le département de la Drôme et de l'Ardèche, le Prix de l'ESS du Crédit Coopératif, et nous avons effectué une demande de subvention auprès de l'Isère pour le Fonds de développement de la vie associative FDVA.

Répondre à ces appels à projets est une étape indispensable pour développer nos initiatives. Cependant, il est important de rappeler que ces démarches n'offrent aucune garantie. Alors que les pouvoirs publics réduisent drastiquement le financement du monde associatif, la sélection est devenue très compétitive, et malgré la qualité du travail fourni, les résultats restent incertains. Cela ne freine en rien notre engagement, mais souligne la nécessité de multiplier les pistes pour continuer d'agir et sécuriser nos moyens d'actions.

Dans cette dynamique, nous préparons avec notre stagiaire une **campagne de financement participatif** afin de mobiliser plus largement autour du projet « Caravanes de répit ». **Ce sera aussi l'occasion pour chacun d'entre nous de contribuer, relayer et soutenir concrètement nos actions. Nous vous tiendrons informés.**

## ◆ COMES (COMITE-MEDICO SCIENTIFIQUE)

Le 4 février dernier une réunion de travail des membres du Comité Medico-Scientifique a eu lieu sur la prise en charge des personnes électrohypersensibles et chimicosensibles, avec des discussions approfondies sur trois questions principales : quelles sont les meilleures pratiques de soins, comment sensibiliser les collègues médicaux sur ce syndrome, et comment développer un enseignement approprié. La réunion a également inclus le témoignage enregistré d'une personne EHS. Les participants ont partagé leurs expériences cliniques et leurs approches thérapeutiques.

Les participants ont aussi discuté **des défis liés au diagnostic** soulignant le besoin de diagnostics différentiels par les médecins et des possibilités de tests électromagnétiques chez les patients.

Le Dr Rafalovitch a rappelé qu'AZB avait élaboré, en 2020, un module de formation en partenariat avec FMC Action. Cet essai resté dans les cartons demanderait à être réactivé. En l'absence de reconnaissance officielle, il est toujours difficile de mobiliser les instances et organismes institutionnels autour de ce sujet.

Il demeure également complexe de faire reconnaître le syndrome d'électrohypersensibilité (EHS) auprès de médecins fortement sollicités et disposant de peu de temps. La sensibilisation semble plus accessible auprès des professionnels paramédicaux et des médecins généralistes que des spécialistes.

Le COMES s'interroge par ailleurs sur la portée et l'efficacité de son document intitulé « Prise en charge par le médecin de premier recours ». Selon le Dr Poncet, celui-ci mériterait encore d'être enrichi, par l'ajout de certains éléments complémentaires.

### **Projet d'un Livre Collectif Électrohypersensibilité**

Le COMES a décidé d'engager la rédaction d'un ouvrage collectif consacré à l'électrohypersensibilité. Ce projet aurait pour objectif de rassembler, au sein d'un même document, des contributions pluridisciplinaires permettant d'éclairer la prise en charge des personnes EHS-MCS sous différents angles. Chaque membre du COMES a été invité à rédiger un chapitre en lien avec son domaine d'expertise afin d'apporter un éclairage complémentaire et documenté. Les contributions sont en cours de réception.

### **Le COMES au salon Preventica à Lyon 06 > 08 octobre 2026**

La kinésithérapeute Catherine Neyrand a proposé aux membres du COMES d'intervenir auprès du grand public sur le thème de l'électrohypersensibilité à l'occasion du salon Préventica.

### **Etude AZNUBIO**

Nous arrivons à l'étape finale de notre étude, nous recrutons un stagiaire en Master, spécialisé en **bio-statistique**, qui participera à l'étape finale de notre étude. Sa mission consistera à **croiser et analyser les données recueillies**, afin d'interpréter les résultats au regard de nos objectifs initiaux. Nous espérons présenter les conclusions de l'étude à l'issue du premier semestre.

## ◆ ASSEMBLEE GENERALE 2026 ! : retenez la date du samedi 6 juin à Paray-Le-Monial en Saône-et-Loire (71).

Cette année, notre assemblée générale se tiendra le samedi 6 juin à 11h, dans une zone faiblement exposée aux ondes électromagnétiques artificielles, à Paray-le-Monial. Ce rendez-vous s'adresse à l'ensemble de nos adhérents, y compris à ceux qui ne sont pas encore à jour de leur cotisation.

Vous trouverez davantage d'informations dans la convocation.

## ◆ SUIVI DES DOSSIERS MDPH

Dans la continuité de l'article écrit dans le rapides infos de décembre 2025 il nous est apparu intéressant de vous relater le travail engagé par nos amis du collectif de Sail-sous-Couzan. La prise en charge des personnes atteintes d'EHS-MCS au sein des maisons du handicap peut varier d'un département à l'autre. Nous vous invitons à lire l'article en annexe.

## ◆ CEMAPHORE CONTINUE D'INFORMER SUR LE RAPPORT DISCRIMINATION

**Dernières nouvelles de CEMA-PHORE** (Union des associations pour un environnement électromagnétique et chimique sain)

Comme annoncé dans le « rapides infos » de l'automne dernier l'Union Cema-Phore a saisi la Défenseure des droits en s'appuyant sur les résultats de l'enquête « Discriminations » conduite par l'A.M.E (Association de malades environnementaux) en 2025, enquête qui a recensé plus de 500 cas avérés de difficultés et/ou de discriminations.

L'enquête a été transmise en début d'année à Mme Claire Hédon, Défenseure des Droits ainsi qu'à Mme Pau-Langevin, son adjointe spécifiquement chargée des discriminations.

En liaison avec les travaux du collectif EMP Victims et avec la pétition lancée par l'association POEM26, l'enquête a aussi été transmise à plusieurs niveaux : **ministère, parlementaire, agence indépendante dont :**

- Mme Sylvie Bonnet, parlementaire qui a déposé une proposition de loi sur la question de l'EHS,
- Mme Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

C'est donc une diffusion de ces travaux à de multiples destinataires que se sont engagés les associations membres ou partenaires de Céma-Phore (**ministère, parlementaire, et agence indépendante**), **augmentant ainsi les chances que l'alerte lancée au niveau central soit entendue.**

Toutes les pièces relatives à l'enquête ont été déposées sur le serveur partagé Framaspace de Céma-phore, ainsi que la liste des départements d'origine des personnes ayant fait un signalement.

- **Les associations sont maintenant invitées à prendre le relais de cette opération et à diffuser l'enquête auprès du correspondant local du Défenseur des Droits de leur département pour que la diffusion locale puisse également porter ses fruits et remonter le cas échéant vers le niveau national.**
- **CEMA-PHORE prépare une conférence de presse le 9 avril** autour de cette étude, ainsi qu'un recours juridique devant contentieux contre la décision de l'ANFR du 18 décembre 2025, afin de contester le relèvement des seuils d'exposition atypique aux radiofréquences, portés de 6 à 9 volts par mètre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

## ◆ A VOIR- A LIRE- A RETENIR

**Vidéo : alerte sur l'impact des ondes, Catherine Neyrand, masseur kinésithérapeute (19 janvier 2026)**

Catherine Neyrand fait l'objet d'une interview de notre président Charles-Maxence Layet dans le cadre d'une série de vidéo « Ensemble Nous Gagnerons » réalisée en hommage à Michèle Rivasi. Son interview d'une vingtaine de minutes retrace sa rencontre avec Michèle Rivasi et permet de comprendre l'électrohypersensibilité (EHS) à travers une approche de la physique du corps et celle des ondes électromagnétiques. Elle souligne une mise en tension du corps qui peut perturber l'équilibre du système nerveux et entraîner des troubles chez certaines personnes. #EnsembleNousGagnerons

<https://youtu.be/cM2RlBvx4pM?si=Vpl4YReh-AyCAMV5>

**Magazine NEXUS : « Comment mieux naviguer dans un océan d'ondes », Laurie-Anne Duval : (mars 2026)**

**Laurie-Anne Duval a écrit une série de trois articles (N°162, N°163 et N°164 à paraître en mai) sur la thématique des ondes.**

Les deux premiers articles proposent une approche en deux temps face à la présence massive d'ondes électromagnétiques dans notre environnement. La première invite à **prendre conscience de cette exposition omniprésente** et à devenir « électroconscient », en identifiant les sources et leurs effets possibles. Le second se concentre sur les **solutions pratiques**, en montrant comment **réduire son exposition au quotidien** (à la maison, au travail, en mobilité) grâce à des gestes simples et des choix d'usage. Ils encouragent à **comprendre puis agir**, afin de mieux vivre dans un environnement de plus en plus saturé d'onde.

**Vidéo de Laurie-Anne DUVAL (21 mars 2026) :**  
<https://www.youtube.com/watch?v=VadAizrNePk>

**Un nouveau site web sur l'EHS lancé par une équipe américaine : EMR Syndrome Alliance (mars 2026)**

L'organisation américaine EMR Syndrome Alliance lance le site [emrsyndrome.org](https://www.emrsyndrome.org/) pour les personnes affectées par les rayonnements électromagnétiques artificiels. Ce site propose des témoignages, de nombreuses références scientifiques, une aide au rétablissement, ainsi que des conseils pour les professionnels, le handicap et la remédiation.

<https://www.emrsyndrome.org/>

**« Résilience 2026 » : une conférence internationale sur la sensibilité chimique multiple » en ligne les 7 et 8 mai 2026.**

Cet événement rassemblera des **experts internationaux**, des **cliniciens**, des **chercheurs**, des **leaders communautaires**, des **professionnels du droit**, ainsi que des **personnes ayant une expérience vécue**, afin d'explorer à la fois les **données probantes** et les **solutions concrètes** liées à la sensibilité chimique multiple.

En savoir plus :

- Conférence Résilience 2025 et sa diffusion :

<https://aseqhaq.ca/conferencinternationalesurla scm/>

- Informations sur Résilience 2026 :

<https://aseqhaq.ca/conferencinternationalesurla scm-2026/>

- Inscription à Résilience 2026 :

<https://aseq-eaq.ca/en/Resilience-registration-2026/>

*En annexe : l'article « suivi des dossiers MDPH »*

*En Pj pour nos adhérents : Convocation à l'Assemblée générale 2026*

**Adhérer, donner, soutenir : votre engagement est notre force citoyenne et la condition de la poursuite de nos actions.**



Merci pour votre soutien, l'équipe AZB.

# ANNEXE

## SUIVI DES DOSSIERS MDPH

La prise en charge des personnes atteintes d'EHS-MCS au sein des maisons du handicap

Suite au décès de Virginie Jurdic en juillet 2024, le collectif de Sail-sous-Couzan est resté pleinement mobilisé. Ses membres ont exprimé leur volonté de poursuivre les actions engagées, notamment en matière de sensibilisation, et de continuer à faire entendre leur voix.

Le parcours de Virginie Jurdic avec la Maison départementale du Handicap (MDPH) met en lumière des problématiques auxquelles plusieurs d'entre vous pourront s'identifier :

- 2015 : première demande auprès de la MDPH
- Plusieurs procédures en appel sanctionnées par une amende pour « démarche abusive »
- 2020 : rejet définitif de sa demande
- La même année : diagnostic d'une tumeur cérébrale
- Nouvelle demande auprès de la MDPH : reconnaissance d'une invalidité entre 50 et 79% et obtention de la « Restriction Substantielle et Durable d'Accès à l'Emploi » (RSDAE) ce qui permet l'AAH.
- En 2023, à sa sortie de l'hôpital, la MDPH lui accorde la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), incluant aides humaines et matérielles. Une partie du blindage de son appartement est notamment financée.

Dès lors que la mention « cancer » a été retenue dans son dossier, elle a pu bénéficier d'une aide. L'absence de reconnaissance du handicap lié à l'EHS contraste toutefois avec l'octroi d'un financement pour le blindage, ce qui peut apparaître comme une forme d'incohérence administrative. Le collectif pense que ces aides ont été accordées d'une manière très individualisée suite à des actions médiatisées (manifestations notamment devant la sous-préfecture, articles de journaux...) et grâce à l'intervention de M. Jean-François Chossy, ancien député de la Loire, reconnu pour son engagement dans la mise en place de la loi handicap de 2005, et la reconnaissance du handicap lié à l'autisme.

Une rencontre a pu être organisée avec le président de la MDPH de la Loire, M. Yves Partrat le 17 mars dernier. Ce rendez-vous constituait un objectif du collectif depuis plus d'un an, mais sa mise en place avait été compliquée, notamment en raison de la nécessité de trouver un lieu adapté, non pollué pour Virginie. Ce projet resté en suspens, a été relancé après son décès, accompagné de la rédaction d'une lettre ouverte adressée aux acteurs locaux (sous-préfecture, mairie, etc.).(cf Rapides infos de décembre 2025).

La demande de rencontre avec la MDPH s'inscrit dans un contexte de difficultés persistantes : réponses inadaptées, voire absence de réponse. La rencontre s'est tenue au Conseil départemental de la Loire, avec M. Partrat, M. Chossy, la députée Mme Sylvie Bonnet et le collectif Sail sous Couzan. M. Chossy a rappelé sa position : « L'électrohypersensibilité, c'est comme l'autisme : il faudra du temps et beaucoup de combats pour la faire reconnaître comme un handicap. ». Si le collectif avait préparé plusieurs points à aborder, la discussion a été rapidement orientée par les réponses de M. Partrat qui ont interrogées.

- Il doit y avoir une correspondance avec une liste précise de pathologies reconnues (cette raison est surprenante car dans le questionnaire de la MDPH l'annexe 2-4 et 2-5 du code de l'action sociale et de la famille, il n'y a pas de référence à une pathologie).

- Il a également affirmé que les aides attribuées (RQTH, AAH) à certaines personnes atteintes d'EHS ne peuvent s'expliquer que par la présence d'autres pathologies identifiées (Là encore, nous sommes surpris de cette réponse car des dossiers suivis par AZB prouvent le contraire).  
Concernant l'amélioration de la prise en charge des personnes EHS-MCS, il a conseillé de se tourner vers la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), responsable du cadre réglementaire et financier.

**Quelles perspectives ?** Monsieur Partrat a évoqué plusieurs aspects :

- Multiplier les demandes auprès des MDPH
- Encourager les médecins à détailler les symptômes et incapacités, en s'interrogeant sur un lien avec l'électrohypersensibilité (Pour nous cette dernière phrase est une interprétation de M.Partrat car le médecin doit présenter les symptômes et les incapacités de la personne).
- Mobiliser les parlementaires : Mme Sylvie Bonnet a indiqué travailler sur une proposition de loi, tout en soulignant le besoin de preuves concrètes (Cf paragraphe suivant).

Pour le collectif, cette rencontre très attendue reste globalement décevante. Les membres n'ont pas pu exprimer pleinement leurs attentes et se sont trouvés déstabilisés par des réponses déjà cadrées. Ils entendent cependant poursuivre leur engagement et élargir leurs démarches. Parmi les pistes envisagées :

- Lancer le projet d'une étude à grande échelle sur les aides accordées par les MDPH et ce qui a permis de les obtenir. Etude qui n'est possible que dans le cadre d'associations d'EHS/MCS, de Céma-phore ?
- Etudier l'intérêt de multiplier les demandes auprès des MDPH (Nous constatons que de nombreux dossiers aboutissent et notamment pour la RQTH, aussi nous encourageons le collectif à saisir systématiquement les MDPH. C'est la seule voie de reconnaissance du handicap lié au syndrome qui existe).
- Envisager une rencontre avec les équipes ou la direction de la MDPH Loire, avec la CNSA

Pour le collectif, si cette réunion n'a pas permis d'avancées concrètes, elle aura peut-être permis de réorienter les réflexions et actions à mener.